



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 13/11/2020

N°000

France Relance :
25 projets d'investissement productif
soutenus dans les Territoires d'industrie
de Pays de la Loire

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement début septembre, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **Christelle Morançais**, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, et **Didier Martin**, préfet de région des Pays de la Loire, ont présenté ce jour les 25 premières entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour leur permettre de rebondir après la crise, **Agnès Pannier-Runacher a rappelé, dans le cadre du plan « France Relance », le lancement de ce fonds, doté de 150 millions d'euros sur 2020, et de 400 millions d'euros d'ici à 2022.** Ce fonds de soutien livre désormais ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en région Pays de la Loire, en particulier dans les Territoires d'industrie.

Ces projets représentent près de 19 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 226 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Pays de la Loire avec à la clé 6 100 emplois confortés et la **création de plus de 850 emplois.**

Dans les prochains mois, les projets suivants seront accélérés : l'acquisition d'un presse-pâte et d'un sécheur par la Papeterie du Bourray (72) créera des emplois sur un bassin d'emploi fragilisé par la fermeture d'Arjowiggins. Le développement d'une ligne de production de modules photovoltaïques organiques (Armor – 44), d'hydrogène (Lhyfe – 72) ou de capacité de recyclage d'équipements électroniques (Cash&Repair – 85) contribueront à la transition écologique et énergétique. Le soutien des entreprises agroalimentaires Vaubernier et My Pie (53) soutiendra la souveraineté alimentaire française et sécurise les débouchés agricoles locaux. Les projets

soutenus concourent à la compétitivité industrielle, à la création d'emplois sur les territoires et contribue aux impératif de transition écologique et solidaire.

Etat et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des 25 projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée du préfet de Région et de la présidente du Conseil régional.

Agnès Pannier-Runacher, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Ce fonds de soutien et d'accélération des investissements industriels dans les territoires permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers lauréats sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines ».*

Christelle Morançais, a déclaré : *« La Région Pays de la Loire, qui a été la première à déployer la French Fab, est au tout premier rang des régions industrielle de France. En concertation étroite avec l'Etat, nous avons dès le début de la crise sanitaire été particulièrement attentifs à soutenir nos entreprises, à leur permettre de sauvegarder les emplois ligériens et à continuer à développer leur activité. Nous continuerons de mettre toutes nos ressources au service de la compétitivité et de la résilience de nos entreprises, en mobilisant notamment les ressources du territoire au service de nos acteurs économiques ».*

Didier Martin, a déclaré : *« Ce fonds de soutien et d'accélération des investissements industriels dans les territoires accompagne les projets d'investissement avec agilité et réactivité. L'instruction en étroite articulation avec le Conseil régional permet de mutualiser nos efforts dans le cadre des plans de relance nationaux et régionaux et de tenir compte des priorités des territoires et des entreprises. Ces 25 premiers lauréats témoignent du dynamisme économique des Pays de la Loire et nous poursuivons nos efforts pour soutenir les entreprises ligériennes ».*

A propos du dispositif « Territoires d'industrie »

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, la région comporte aujourd'hui seize « Territoires d'industrie ». Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu l'an dernier dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces « Territoires d'industrie » constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement que pour la Région Pays de la Loire.

La Région des Pays de la Loire, accompagne les projets industriels du territoire et notamment les porteurs identifiés sur les territoires d'industrie par le biais de l'AMI Industrie du Futur, pour lequel elle a mobilisé 190 M€. Plusieurs lauréats ont ainsi déjà pu bénéficier d'un accompagnement à ce titre pour plusieurs millions d'euros.

Pour accélérer la réalisation des projets d'investissement et favoriser une dynamique locale, la Région des Pays de la Loire propose aux lauréats d'être mis en relation avec les centres techniques régionaux afin de bénéficier de ressources expertes en robotique et cobotique, en réalité virtuelle et augmentée, en électronique et IOT ou encore au titre des technologies de matériaux.

Ces prestations (études industrielles, mise en relation avec des intégrateurs, analyses complémentaires pour optimiser les projets ou encore initiation de projets connexes) seront prises en charge par le dispositif AMI Industrie du Futur.

Elles permettront aux lauréats de bénéficier de l'ensemble des ressources ligériennes en matière de technologie pour l'industrie du futur, structurées et hybridées autour du réseau de Technocampus.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée chargée

presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 44 38

Cabinet de Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Thierry Rolando – 06 77 06 82 05

thierry.rolando@paysdelaloire.fr

Cabinet de Didier Martin

Préfet de région des Pays de la Loire

Pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr – 02 40 41 20 91